

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 31

Artikel: Etat civil : Porrentruy
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256226>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'une sélection parfaite et recourir à la fumure la plus judicieusement appliquée, frais et peines sont sans compensation à l'heure de la récolte, ce n'est pas la plante cultivée qui en profite, c'est la plante adventice.

Cette année surtout, ces façons de sarclage de hersage et de binage devront être multipliées, car les pluies de l'arrière-saison et un début de printemps douteux ont singulièrement favorisé l'invasion des emblavures par les végétaux parasites.

L'avenir d'une récolte est dans la bonne préparation du sol, son ameublement, sa fumure méthodique et enfin sa propreté maintenue jusqu'au bout aussi parfaite que possible. L'enlèvement des mauvaises herbes à la main serait le procédé naturellement le plus parfait, mais il est trop lent et trop dispendieux, surtout au prix actuel de la main d'œuvre. Il faut donc recourir aux procédés mécaniques et il est à cette heure plus que temps de s'y mettre, mieux vaudrait même avoir déjà commencé.

Le sarclage doit, en effet, commencer dès que la plante adventice, apparaît à côté de la plante cultivée et il doit être continué à chaque apparition nouvelle. Dans la petite culture, cette façon se donne au sarcloir ou à la houe à la main.

Dans les moyennes et les grandes exploitations, on a recours à la hersse, à la houe à cheval, à l'extirpateur ou au scarificateur selon l'importance et la nature de la culture.

Le hersage est une opération que l'on peut classer à part. Il donne d'excellents résultats quand les mauvaises herbes sont à racines superficielles et qu'elles végétent dans une céréale vigoureuse. C'est du reste le procédé le plus pratique à employer sur les emblavures ensemencées à la volée. Que parfois la herse arrache quelque pieds de la céréale, il ne faut pas s'y arrêter, la masse des autres n'en sera que plus à l'aise et le proverbe a bien raison qui dit que le herseur ne doit pas regarder derrière lui. Le hersage a de plus l'avantage d'équivaloir à une façon légère l'ameublement du sol trop tassé et de faire taller la jeune plante soulevée par la végétation.

Mais avec des plantes adventives à racines longues ou pivotantes, telles que les chardons, le hersage serait insuffisant. Il faut à l'aide du sarcloir enfonce obliquement dans le sol, couper la plante au-dessous du collet.

Dans les exploitations importantes où la culture en ligne est généralement pratiquée, il est de tous points avantageux — économie de temps et d'argent et d'effet produit — de recourir à la houe à cheval.

Les sarclages s'opèrent de préférence à la suite d'une pluie légère qui facilite l'arrachage. Une façon culturelle des plus efficaces et qui malheureusement n'est pas assez souvent pratiquée, peut-être l'est-elle même moins qu'autrefois, c'est le binage. Non seulement le binage assure comme le sarclage, la destruction des plantes parasites, mais encore il ameublit le sol et l'empêche de se dessécher, de là les dictions agricoles bien souvent répétées jadis. « Biner vaut arroser » ou bien : « Biner c'est fumer sans fumier ».

L'observation scientifique donne raison à la sagesse de nos anciens. « Biner vaut arroser » — dans le sol en effet, l'eau s'élève par capillarité comme elle fait, par exemple, dans un morceau de pain disposé sur une assiette contenant une mince couche liquide, et ce phénomène se produit avec d'autant plus d'intensité que la terre est plus tassée. Si donc par un binage on rend meuble la surface du sol, la fraîcheur tend à se conser-

dans les parties inférieures parce que cet ameublement, qui rompt d'adhérence entre les molécules de terre, interrompt en même temps la capillarité ou la rend tout au moins plus inactive.

Prenez un morceau de sucre, couvrez-le d'une couche de sucre en poudre et placez-le ainsi sur une assiette où vous verrez un liquide coloré, du vin, par exemple. L'ascension de celui-ci se fera très rapidement dans la masse du morceau de sucre et s'arrêtera net en arrivant à la couche de poudre.

D'un autre côté considérons la pratique couramment suivie par le jardinier. Une graine est semée, il donne un coup de râteau pour l'enterrer puis roule où bat le sol.

Cette première opération, comme d'ailleurs celle du roulage en grande culture, a pour but et pour résultat de favoriser l'ascension de l'humidité à la surface du sol et, par suite, la germination. Mais dès que celle-ci s'est produite et que la plante commence à pousser, le jardinier se hâte de prendre la binette et de pratiquer un premier binage.

C'est qu'il veut ramener et maintenir par la fraîcheur en profondeur, là où plongent les racines, et c'est en effet la condition indispensable à une végétation rapide, régulière et forte.

• Biner, c'est fumer sans fumier — les fermentes nitriques, ses particules microscopiques productrices de nitrate, trouvent, en effet dans le sol ainsi remué, les conditions d'aération et d'humidité indispensables à leurs lière et forte.

Le jour, disait Déhérain, où nos cultivateurs comprendront l'importance des façons culturales, des binages surtout, nous pourrons nous passer en Europe des 500,000 tonnes de soude que l'agriculture emprunte tous les ans au Chili et au Pérou.

L'avenir, conclut M. d'Araujo, est à la binouse, au sacrificateur à la herse, à tout instrument qui pourra le mieux et le plus remuer, aérer, triturer le sol.

* * *

Les mouches et les chevaux. — Pour empêcher les chevaux d'être martyrisés par les mouches et les taons, M. le comte de Saint-Marsault donne la recette suivante :

Faire bouillir une bonne poignée de feuilles de laurier dans un kilogramme de saindoux. Il suffit de graisser un chiffon de drap avec ce saindoux et de frotter dans le sens du poil tout le corps du cheval ou du bœuf, au moment de le mener au travail. Depuis longtemps, j'emploie ce moyen au grand avantage de mes chevaux de labour qui exécutent tranquillement leurs deux séances de travail. Si je monte en voiture, mon cheval est frotté avant d'être harnaché ; pas un taon, pas une mouche n'ose le piquer.

Bien ancienne et pas assez connue cette pratique. On rapporte qu'à Strasbourg, les bouchers graissent tous les matins les murailles autour de toutes les portes et fenêtres de leur étable et que pas une mouche n'ose pénétrer.

Etat civil

PORRENTRUY

Mois de juillet 1906

Naisances.

Du 1^{er}. Fridelance René Lucien Constant, fils

de Jules, marchand-tailleur, de Beurnevésin, et de Marie Emma née Jodry. — Du 2. Schrag Jeanne Anna Emma, fille de Alfred, parqueteur, de Wynigen, et de Adèle Ida née Pheulpin. — Du 5. Etienne Hélène Laure Pauline, fille de Charles, maître d'hôtel, de Courtemanche, et de Pauline née Grimal. — Du 5. Burger Marie Clotilde Edith, fille de Théophile, fabricant d'horlogerie, de Rüschenz, et de Mathilde née Grenouillet. — Du 8. Bouteiller Jeanne, fille de Gaston, journalier, de Beaucourt, et de Rosa Marie Eugénie née Crelier. — Du 9. Orini Adrienne Fidélia Augustine, fille de Alexis, menuisier, de Scareglia, et de Jeanne née Biétry. — Du 13. Etienne René Joseph, fils de Joseph, horloger, de Bure, et de Marie née Raval. — Du 17. Roud-Germaine Pauline, fille de Paul, sous-chef de gare, de Ollon, et de Berthe née Choulat. — Du 20. Brühlmann Berthe Simone, fille de Ernest, employé de banque, de Mühlbach, et de Maria née Guenat. — Du 21. Beuchat Marie Louise Marguerite, fils de Ernest, horloger, de Undervelier, et de Lucie née Champion. — Du 22. Boillat Albert Charles, fils de Albert, horloger-polisseur, des Breuleux, et de Julia née Hennemann. — Du 27. Canonica Jean Joseph, fils de Joseph, plâtrier-peintre, de Bidogno, et de Marie née Beley. — Du 28. Buchwalder Alcide Oscar Marcel, fils de Léon, horloger-pivotier, de Cornol, et de Albertine Elisa née Pape. — Du 29. Cuenin Germain Faustin, fils de Adolphe, domestique, de Epiquerez, et de Marie née Saitlet.

Mariages.

Du 2. Mouche Léon, emp oyé, de Miécourt, et Chapuis Esilda, modiste, de Vaudonecourt. — Du 7. Harnisch Friedrich, garde-frontière, de Wahler, et Miserez Irma, horlogère, de Lajoux. — Du 13. Miserez Joseph, employé, de Lajoux, et Bechtel Marie, horlogère, de Epiquerez. — Du 14. Frossard Charles, sellier, de Vendlincourt, et Broggi Marie, ouvrière en chaussures, de Cazzone (Italie). — Du 24. Miserez Paul, graveur, de Lajoux, et Rolle Marie, tailleur, de Courfaivre.

Décès.

Du 8. Brauer née Götz Marie Joséphine, femme de chambre, de Ingwiller, née en 1876. — Du 9. Hartmann Joséphine née Uebelhart, ménagère, de Epiquerez, née en 1851. — Du 10. Verdat Théophile, de St-Ursanne, né en 1839. — Du 15. Spinedi Edouard, fils de Jacques, de Rancate, né en 1890. — Du 15. Pape Pierre, journalier, de Asuel, né en 1842. — Du 15. Nicometh Camille, domestique, de Bonfol, né en 1851. — Du 16. Challet Cécile, fille de François, de Pleujouse, née en 1905. — Du 25. Juillerat Arnold, fils de Arnold, de Rebévelier, né en 1895. — Du 28. Perrot Marie Louise, de Porrentruy, née en 1857. — Du 31. Clerc Louise née Bürgy, de Montenol, née en 1860. — Du 31. Barthe Charles Joseph, fils de Marie, de Bressaucourt, né en 1906.

Passe-temps

Solutions pour le n° du 4 août 1906.

Charades : Hanne-ton. — Fa-lot. — Mon-lin.

Enigmes : Secret. — La conscience. — Chiendent.

Devinettes

Pourquoi n'aimez-vous pas les menuisiers ?

Que diriez-vous si l'on vous parlait d'une oie pesant vingt-cinq kilos ?

Qu'est-ce qui reste jour et nuit dans son lit ?

Que voit-on quand on aperçoit un oiseau sur une branche ?

COMBLES

De l'impossibilité ?

De l'art musical ?

De l'originalité en matière de chauffage ?

Editeur-imprimeur : G. MORITZ, gérant.